

beffroi. En décrivant l'aspect pittoresque de Compiègne, B. L'homme dépeint les collines voisines, la forêt et la navigation active qui, dès son temps, avait lieu sur la rivière d'Oise. En terminant cette pièce, l'auteur insiste sur l'importance du collège, dirigé alors par Pierre Bonin, et, dans quelques vers, donne les noms des principaux élèves.

M. de Roucy, après avoir rappelé l'importance qu'offrent ces descriptions poétiques composées en grand nombre au xvii<sup>e</sup> siècle, et notamment le *Paris Burlesque* de Pierre Berthod, dont M. Travers a, il y a quelques années, fait revivre le souvenir, remercie notre confrère de sa communication et le prie de vouloir bien compléter l'annotation du poème de B. L'homme, qui pourra ainsi prendre place dans les publications de la Société.

M. Demonchy présente la partie supérieure d'un monument funéraire, trouvé dans les travaux d'une maison de la rue des Domeliers possédée par M<sup>lles</sup> Demonchy, et qu'il offre au musée Vivien en leur nom. Cette pierre représente un fronton, au haut duquel est gravé un christ en croix. Au pied du calvaire, est agenouillé un personnage en costume ecclésiastique, qu'à son aumusse, on croit pouvoir considérer comme un chanoine. L'inscription manque, mais ce fragment paraît appartenir au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle.

M. de Marsy présente un compte-rendu sommaire de l'excursion faite à Guiscard et à Ham, et résume les travaux du Congrès archéologique de Vienne, auquel il a assisté, ainsi que M. du Lac.

M. Méresse fait connaître les principaux points explorés par le Comité archéologique de Senlis, dans une excursion à laquelle il avait été invité à prendre part, avec ses collègues du bureau de la Société.

La journée a été consacrée à l'examen de la *Pierre au Coq* et de divers autres monuments mégalithiques des environs d'Ormoy-Villers et de Lévis. Parmi ceux-ci, il importe de signaler tout particulièrement des pierres portant des traces de sillons et que M. Méresse espérait pouvoir rapprocher des pierres du Parc aux Loups. Mais, il ne paraît pas encore possible de tirer des conclusions rigoureuses de la comparaison de ces monuments.

M. de Marsy communique divers assignats de Compiègne, de Noyon et d'Attichy, dont l'existence n'avait pas encore été signalée.

---